

A propos des espèces exotiques envahissantes : Quelques leçons et interrogations ?

Robert BARBAULT (Muséum National d'Histoire Naturelle)

Résumé

Parler des acquis de la science utiles aux gestionnaires, comme on me le demandait, est une trop vaste question ! Et pourquoi pas l'inverse d'ailleurs ? Aussi ai-je choisi un objectif plus modeste : à propos des invasions biologiques dégager quelques leçons et interrogations.

Cela ne veut pas dire que la littérature sur les espèces envahissantes fasse défaut. Depuis l'ouvrage pionnier de Charles Elton, paru en 1958, « The ecology of invasions by animals and plants », on ne compte plus les livres consacrés à cet important volet de l'écologie. Il ne saurait être question de résumer ici ce foisonnement d'informations, d'autant qu'à parcourir cette riche littérature il apparaît clairement que l'arbre de l'espèce invasive cache la forêt de l'écologie : aborder les problèmes d'espèces envahissantes et d'invasions biologiques c'est pénétrer au cœur de questions plus générales de dynamique des systèmes écologiques. Et, de fait, nombreux sont les auteurs qui soulignent l'intérêt des invasions biologiques comme fil conducteur pour mieux entrer dans le monde riche et complexe des interactions écologiques, y compris pour le faire d'une façon expérimentale.

Aussi me bornerais-je ici à partager avec vous – car l'expérience des gestionnaires vaut bien celle des chercheurs – quelques réflexions et interrogations susceptibles de nous éclairer sur les phénomènes d'invasion biologique et comment les appréhender.

Auparavant, deux mots à propos de définitions, pour réduire les malentendus possibles. Je m'alignerai ici sur la définition donnée par Williamson (1996) et reprise par Pascal, Lorvelec et Vigne (2006) : « Une invasion biologique survient quand un organisme, de quelque sorte que ce soit, parvient quelque part en dehors de son aire de répartition initiale ».

Il y a donc deux points décisifs à considérer : le statut d'espèce ou variété exotique et le fait d'accroître durablement l'aire de répartition du taxon considéré.

Faut-il y adjoindre un troisième élément mis en avant par divers auteurs et prôné par *Invasive Species Specialist Group* de l'Union mondiale pour la nature (UICN) et considérer qu'il n'y a véritablement invasion que

lorsque l'espèce introduite est un facteur de dommage et nuit à la diversité biologique ? Adoptant un point de vue strictement scientifique j'opte pour la réponse négative ... Et à partager un moment le regard du gestionnaire je ne change pas d'avis. Il ne serait pas raisonnable en effet, pour un gestionnaire, d'attendre le constat de dommages pour déclarer l'alerte !

L'exposé sera construit en deux temps. Je tenterai d'abord de mettre en relief les temps et points forts de ce qui apparaît clairement comme un domaine de recherche en plein développement, en évoquant la situation française à la lumière, notamment, du bilan que permet le programme INVABIO du MEDD. Ensuite je dégagerai ce que je considère comme des interrogations à débattre, autour des risques que présentent les approches « espèces-centrées », des stratégies à adopter dans un monde affecté par les changements climatiques et, enfin, des difficultés qu'il y a à vouloir gérer la complexité écologique – évolutive par nature.

En conclusion, on verra que se fait sentir un cruel besoin de suivis à long terme ... et de « science-citoyenne » !

